

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 80 (1985)
Heft: 3

Artikel: Sauvons l'atelier Robert
Autor: Burgermeister, F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-175214>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sauvons l'atelier Robert

Depuis l'exposition rétrospective des œuvres de Philippe Robert, organisée en 1981 par la Société des beaux-arts de Bienne, l'attention s'est de nouveau portée sur cette famille de peintres qui a marqué la région de Bienne et Neuchâtel. Seul l'atelier de Léo-Paul Robert, très joliment situé, est à l'abandon depuis des décennies. Un comité d'action, appuyé par la Ligue suisse du patrio- moine national et sa section bernoise, s'occupe maintenant de cet édifice.

Léo-Paul Robert (1851–1923) est le fils d'Aurèle Robert qui, après la mort de son frère Léopold Robert (1794–1835), s'établit à Bienne, lieu d'origine de sa femme. Aurèle avait accompagné son frère en Italie et copié nombre de ses œuvres; à Bienne, on le connaît surtout en tant qu'excellent portraitiste.

Il est le maître de son fils Léo-Paul, connu en particulier par ses œuvres de grand format aux thèmes symbolistes (Tribunal fédéral à Lausanne, Musée des Beaux-Arts à Neuchâtel) et ses œuvres naturalistes, comme les oiseaux et les chenilles.

Bâtiment original

Le 18 juin 1886, la Commune de Bienne reçoit une demande de permis de construction ainsi libellée:

«Monsieur Paul Robert... prie... de l'autoriser à bâtir un atelier, construit en murs, couvert en tuiles et de bien vouloir

lui permettre de commencer immédiatement les travaux, vu que cet atelier est nécessité par un travail important, commandé par le Comité général du Musée de peinture de Neuchâtel...»

L'architecture de l'atelier biennois, dans lequel seront préparées les toiles, est en rapport étroit avec le canton de Neuchâtel. De nombreux détails rappellent des constructions typiquement neuchâtoises, en particulier de la Renaissance. Paul Robert, architecte de son atelier, reconnaît: «...j'ai agi en réactionnaire, dans les plans de mon atelier; il faut protester là où on peut le faire, contre notre esprit moderne qui tend à tout faire passer par la fabrique, aussi m'en suis-je donné à cœur joie de pécher contre la symétrie, au grand ébahissement de mes ouvriers, qui croient qu'une chose n'est commode que si elle est construite à la mode des casernes ou des grandes

manufactures aux ouvertures irrévocablement alignées.»

Quels buts?

La maison en question, de caractère unique mais aujourd'hui presque laissée à l'abandon, a été construite pour servir d'atelier. Il apparaît dès lors opportun – et économiquement favorable – de rendre cet édifice à son affectation première. Cela permettra aussi de respecter et de conserver la haute valeur et la caractère typique de sa substance architecturale.

Le projet de l'Office d'architecture de la Ville de Bienne prévoit un aménagement qui devrait permettre d'utiliser la maison comme habitat et atelier l'année durant. Un chauffage au gaz y sera installé. On prévoit en outre l'installation d'un bloc sanitaire et d'une petite cuisine. L'ancienne installation électrique doit être remplacée. Les nouveaux éléments devront s'intégrer au style du bâtiment sans en altérer la substance. Le coût du projet est estimé à 450 000 francs.

Pour parvenir au but ainsi décrit sous ses divers aspects, le Conseil municipal de la ville de Bienne est disposé à céder la maison-atelier à une fondation qu'il y aura lieu de créer et de mettre à sa disposition le terrain en droit de superficie. Un comité d'initiative s'emploie actuellement à la réalisation de ce projet.

Appel à l'aide

Le comité d'initiative se rend compte qu'il ne sera pas facile de réunir la somme de 450 000 francs qui est jugée nécessaire pour sauver et restaurer cet édifice unique en Suisse en tant que maison-atelier en situation indépendante et dont le style, en particulier, revêt aussi un intérêt considérable. Le comité a besoin de votre compréhension et de votre aide financière.

(Banque cantonale de Berne à Bienne, CCP 25-19-9 Compte n° 160423265 58203.) Merci d'avance!

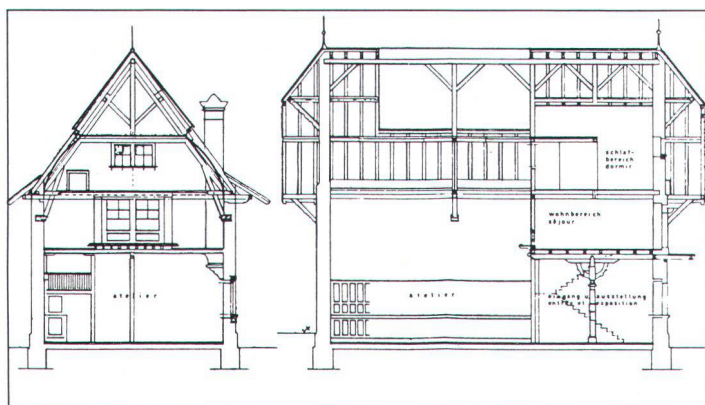
F. Burgermeister

Rettet das Atelier Robert!

Seit der 1981 vom Kunstverein Biel organisierten Retrospektive der Werke von Philippe Robert ist man wieder vermehrt auf die für die Region Biel und Neuenburg wichtige Malerfamilie aufmerksam geworden. Nur das schön gelegene Atelierhaus von Léo-Paul Robert sieht seit Jahrzehnten vor sich hin. Ein Aktionskomitee, das auch vom Schweizer und Berner Heimatschutz getragen wird, will sich nun des Gebäudes annehmen.

Léo-Paul Robert (1851–1923), der einerseits wegen seiner symbolistischen Werke im Bundesgerichtsgebäude in Lausanne und im «Musée des beaux arts» in Neuenburg und andererseits wegen seiner Naturstudien berühmt geworden ist, errichtete das Haus, um darin die Treppenhausmalerei des kunstgeschichtlichen Museums von Neuenburg vorbereiten zu können. Das einzigartige Gebäude soll nach dem Willen der Initianten wieder seinem ursprünglichen Zweck entsprechend genutzt und Künstlern als ganzjährige Arbeits- und Wohnstätte zur Verfügung gestellt werden.

Ein vom Hochbauamt der Stadt Biel ausgearbeitetes Projekt rechnet mit Instandstellungskosten von 450 000 Franken. Der Bieler Gemeinderat möchte dann das Objekt einer noch zu gründenden Stiftung abtreten, die zurzeit vom Aktionskomitee vorbereitet wird. Vorher aber muss dieses die notwendigen Mittel für die Renovation zusammentragen. Spenden zur Erhaltung des bedeutenden freistehenden Ateliers sind willkommen auf Konto Nr. 160423265 58203 bei der Kantonalbank von Bern in Biel, Postcheckkonto 25-19-9.



L'atelier avait été entièrement aménagé en vue de l'exécution des grands panneaux du Musée des beaux-arts de Neuchâtel.

Das Atelierhaus wurde ganz nach dem zu erstellenden Gemälde für das kunstgeschichtliche Museum Neuenburg ausgerichtet